



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEUX-SEVRES
COMMUNE D'ASSAIS LES JUMEAUX
Tél : 05-49-64-63-46
mairie@assaislesix.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 OCTOBRE 2024

Le vingt-deux octobre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures quarante-six minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'ASSAIS LES JUMEAUX dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Salle de la Mairie d'ASSAIS LES JUMEAUX, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude LAURANTIN, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 12

Nombre de Conseillers municipaux présents : 10

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 17 octobre 2024

Etaient présents :

Jean-Claude LAURANTIN	Fabrice DURAND	Jean-Louis RIDOUARD
Christophe POTET		Sabrina LAURENTIN
Annie LAURENTIN	Joël NERBUSSON	
Alexandre NIKSARLIAN	Sophie RIVALLEAU	Fabrice ADAMO

Absents excusés ayant donné procuration :

- M. Christian PRUNIER a donné procuration à M. Jean-Louis RIDOUARD

Absents excusés :

- M. Adrien MILLET

Secrétaire : Mme Sophie RIVALLEAU a été nommée secrétaire de séance.

D- 20240057 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle à l'Association Familles Rurales. Cette subvention couvrira les frais de dépenses liés aux manifestations du 14 juillet 2024 et au marché mensuel du 11 octobre 2024.

Le montant proposé est de 757,84€.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le conseil municipal décide de :

- ATTRIBUER une subvention exceptionnelle de 757,84€ à Familles Rurales ;
- PREVOIR les crédits nécessaires au BP de l'exercice 2024.

Le Secrétaire de Séance
Mme Sophie RIVALLEAU

Au registre sont les signatures.
Fait et Délibéré en Mairie
Pour copie conforme

Le Maire,
Jean-Claude LAURANTIN

AR-Préfecture

079-217900166-20241024-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-10-2024

Publication le : 24-10-2024

